

The Third Narrative

(Le Troisième récit)

Réponse progressiste aux critiques d'extrême gauche de l'État d'Israël



The Third Narrative remercie Bernard Bohbot pour la traduction française de cette brochure.

Pour obtenir des mises à jour sur les nouvelles publications en français de TTN, veuillez nous envoyer votre nom ainsi que votre courrier électronique à l'adresse suivante:

Gideon@ameinu.net

Ameinu USA: 25 Broadway 9th Floor, New York, NY 10004

Ameinu Canada: 4320 Sophia Street, Vancouver, BC, Canada V5V3V7
Ameinucanada18@gmail.com



Table des matières

Introduction.....	3
Israël est-il un État d'apartheid ?.....	5
Un État binational est-il la solution au conflit israélo-palestinien ?.....	7
Est-il contradictoire de se dire pro-Israël et progressiste à la fois ?.....	10
Les réfugiés palestiniens et leurs descendants devraient-ils se voir accorder un « droit au retour »..	12
Devrions-nous encourager le mouvement de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre Israël ?..	14
Le sionisme est-il une forme de racisme ?.....	16
Le « nettoyage ethnique » est-il inhérent au sionisme ?.....	20
Le lobby pro-Israël domine-t-il le gouvernement américain ?.....	23



Introduction

Quiconque s'intéresse au Proche-Orient ces jours-ci s'apercevra qu'Israël fait l'objet d'un barrage de critiques incessantes que ce soit sur internet, dans les campus universitaires ou d'autres forums. Plusieurs de ces critiques émanent de la gauche radicale. Il s'agit pour l'essentiel de militants - Juifs et non-Juifs - qui se montrent sensibles à la cause des droits de la personne.

Or, bien souvent, ces gens-là ne se limitent pas qu'à une critique des politiques problématiques de l'État d'Israël. Ils traitent carrément ce pays comme le mal incarné. Ainsi, ils n'hésitent pas à dépeindre l'entreprise sioniste tout entière, du XIXe siècle jusqu'à nos jours, de manière peu nuancée. Il s'agirait, selon eux, ni plus ni moins qu'une entreprise raciste, colonialiste et immorale qui repose essentiellement sur le vol de terres palestiniennes. Évidemment, plusieurs de ces militants anti-israéliens sont actifs dans le mouvement de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre Israël, même si tous ceux qui appuient cette campagne ne sont pas forcément d'accord avec ses excès. Aux yeux d'une certaine gauche, dire du mal d'Israël est donc devenu une sorte de rite de passage pour être admis au sein du mouvement progressiste.

L'organisation nord-américaine Ameinu, qui appuie les causes progressistes en Israël, aux États-Unis et au Canada, voit les choses d'un tout autre œil. Nous avons souvent critiqué les politiques et le comportement d'Israël, y compris l'expansion des colonies juives, le racisme anti-arabe qu'on y trouve dans certains milieux et les excès du capitalisme. Cependant, nous sommes d'avis que nombreux sont ceux qui dépassent la limite qui sépare la critique constructive et légitime d'Israël de la polémique et des attaques injustes et exagérées.

Ce livret est notre réponse à certaines des accusations les plus communes contre l'État d'Israël. Il s'adresse à ceux qui ont une sensibilité de gauche, mais qui se doutent bien qu'il est trop facile et injuste d'attribuer à Israël toute la responsabilité du conflit israélo-arabe. Souvent, ils ne savent pas trop comment répondre aux critiques les plus acerbes contre ce pays.

Les membres d'Ameinu sont profondément attachés à l'État d'Israël et au peuple juif. Toutefois, nous sommes aussi attachés à la justice sociale et aux droits de la personne. Certains affirment que ces engagements sont contradictoires ; qu'un attachement particulariste envers un État ou un peuple est inconciliable avec les valeurs universelles. Notre réponse à cette affirmation est toute simple : faire partie d'un État et d'un peuple – en somme, d'une communauté de destin - est un besoin humain fondamental. Nous avons donc pour devoir de concilier nos attaches communautaires et notre engagement envers l'ensemble de l'humanité.

Justement, notre attachement à l'État Israël fait en sorte que nous sommes davantage perturbés par la direction qu'emprunte ce pays que ceux qui en sont complètement détachés. Toutefois, nous sommes également alarmés par la rhétorique de plus en plus généralisée qui refuse systématiquement de tenir compte du point de vue israélien, ou qui nie carrément à ce pays le droit d'exister. Nous pensons également que la gauche nord-américaine – juive et non-juive – peut utiliser un « Third Narrative » (Troisième récit) qui n'attaque pas gratuitement l'État d'Israël, mais qui ne justifie pas non plus systématiquement ses excès.

Ce livret n'aborde pas en profondeur chacune des accusations formulées par l'extrême gauche à l'endroit de l'État d'Israël. Chacune d'entre elles nécessite un livre ou, tout au moins, un long article académique pour les couvrir en détail. Notre livret offre plutôt un survol de ces accusations. Il leur oppose également des réponses qui se veulent modérées et progressistes. L'aborder nécessite toutefois une connaissance de base des éléments et des concepts les plus connus qui font l'objet d'un contentieux – la question du droit au retour, le statut de la Cisjordanie, etc.

« The Third Narrative » (Le Troisième récit) a été rédigé par Dan Fleshler. Pour de plus amples informations, visitez le www.thirdnarrative.org

Israël est-il un « État d'apartheid » ?

Israël n'est pas un État d'apartheid... du moins, pas encore. Toutefois, on ne peut ignorer que la situation actuelle dans les territoires occupés est moralement inacceptable. Plusieurs critiques d'Israël lancent l'accusation « d'apartheid » de manière vague comme si l'État d'Israël pratiquait le même type d'exclusion raciale systématique que les Afrikaners ont imposée aux noirs dans l'ancienne Afrique du Sud. Quand la « semaine de l'apartheid israélien » est soulignée chaque année dans les campus universitaires, ses organisateurs utilisent le terme d'apartheid pour faire référence à la fois à la situation qui prévaut à l'intérieur des frontières d'Israël – une démocratie très imparfaite, mais une démocratie tout de même – et dans les territoires palestiniens où la situation est très différente. ¹ En réponse à cet amalgame, Benjamin Pogrund, un journaliste sud-africain qui a pris part au combat contre le régime de l'apartheid, a affirmé ceci :

« La différence entre la situation qui prévaut en Israël et l'apartheid en Afrique du Sud s'observe concrètement à l'échelle humaine: les nourrissons juifs et arabes naissent dans les mêmes salles d'accouchement, dotées des mêmes installations, fréquentées par les mêmes médecins et infirmiers ; les mères récupèrent dans des lits adjacents situés dans les mêmes salles. Il y a deux ans, j'ai subi une opération lourde dans un hôpital de Jérusalem: le chirurgien était juif, l'anesthésiste arabe, les docteurs et infirmiers qui ont pris soin de moi étaient Juifs et Arabes. Juifs et Arabes fréquentent les mêmes restaurants et empruntent les mêmes trains, les mêmes bus, les mêmes taxis, et se rendent visitent les uns les autres.

Est-ce que cela aurait pu avoir lieu sous un régime d'apartheid ? Bien sûr que non. » ²

La situation est choquante, mais ce n'est pas de l'apartheid

Les citoyens arabes d'Israël, environ 1/5 de la population du pays, ont le droit de vote et les mêmes droits politiques que les Juifs israéliens. Cependant, ils souffrent également d'iniquités économiques et de sérieuses discriminations en matière de logement, d'emploi, de services municipaux, etc. Mais ceux qui affirment qu'Israël se rend coupable d'apartheid – un « crime contre l'humanité » selon le droit international – déforment la réalité.

Même Richard Goldstone, le juriste sud-africain qui a condamné Israël avec force pour certains de ses actes, affirme qu'« en Israël, il n'y a pas d'apartheid » et la situation « ne se rapproche même pas » de la définition de ce terme qui est acceptée par la communauté internationale. ³

Néanmoins, on ne peut pas en dire autant du sort des Palestiniens dans les territoires occupés - Peter Beinart qualifie à juste titre ces territoires d'« *Israël non démocratique* ». ⁴ Il est vrai que certains partisans d'Israël prétendent que le terme « apartheid » ne s'applique pas aux territoires occupés. Ils justifient les politiques mises en place par Israël dans les territoires au nom d'impératifs sécuritaires. Que ce terme s'applique ou non, cela ne change rien pour les Palestiniens qui vivent sous occupation. Ils ne peuvent pas voter aux élections israéliennes ou emprunter certaines des routes qui traversent la Cisjordanie. Ils peuvent aussi être emprisonnés – par le biais de la détention administrative – sans accusation ou procès. Ces aberrations et plusieurs autres encore ne relèvent peut-être pas de l'apartheid en tant que tel, mais cela importe peu. Elles restent inacceptables.

Sans solution diplomatique, le futur s'annonce sombre

Sans une solution diplomatique, la réalité d'un seul État entre la Méditerranée et le Jourdain n'est qu'une question de temps. Et dans le cadre d'un État unique, il est difficile de croire que les Juifs israéliens choisiraient volontairement de renoncer au caractère juif de leur État en accordant le droit de vote à des millions de Palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Si ce scénario se présentait, la réalité donnerait raison à ceux qui affirment qu'Israël est semblable à l'Afrique du Sud de l'apartheid.

L'ancien premier ministre israélien, Ehud Barak, qui est pourtant loin d'être un gauchiste, a tenu des propos qui allaient dans le même sens : « *Aussi longtemps que dans ce territoire à l'ouest de la rivière du Jourdain il n'y aura qu'une seule entité nommée Israël, elle sera soit non-juive, soit non démocratique. Si ce bloc de millions de Palestiniens ne peut pas voter, ce sera un État d'apartheid.* »

Un État binational est-il la solution au conflit israélo-palestinien ?

Parmi ceux qui affirment qu'Israël et les territoires conquis en 1967 devraient constituer un seul État, nombreux sont ceux qui rejettent la notion d'un État juif, et qui nient le lien qui unit les Juifs à leur patrie d'origine.^{5 6} D'autres parmi ceux qui appuient l'idée d'un seul État sont des modérés, Israéliens et Palestiniens, qui ont par leur passé soutenu l'idée de deux États et ont cru au processus de paix – qui a vu le jour grâce aux accords d'Oslo en 1993. Cependant, ils sont désormais d'avis que la création d'un État palestinien digne de ce nom n'est plus possible.

Il n'est pas facile de réfuter les arguments qu'ils mettent de l'avant : soit que les colonies juives en Cisjordanie sont si nombreuses que la création d'un État palestinien doté d'une réelle continuité territoriale n'est plus possible. De plus, ils font remarquer que les extrémistes des deux côtés possèdent la capacité de torpiller tout accord de paix, que la population israélienne n'a pas réellement la volonté de mettre fin à l'occupation, sans oublier le fait que les Palestiniens sont constamment divisés.

L'horizon paraît bel et bien sombre. Mais ceux qui veulent mettre fin à ce conflit tragique doivent se demander quelle solution est la plus susceptible d'être acceptée par les deux peuples : celle d'un seul ou de deux États ? Quelle serait l'option la plus réaliste ? La réponse est un accord de paix négocié qui aboutirait à la création de deux États, et ce, malgré les obstacles que cela implique. Cela prendra évidemment suffisamment de volonté politique des deux côtés ainsi que l'aide d'une diplomatie active de la part des États-Unis et d'autres médiateurs. Nombreux sont les diplomates, les personnalités politiques ainsi que les militants israéliens et palestiniens qui n'ont pas jeté l'éponge.⁷ Mais le facteur le plus important dont il faut tenir compte est que la majorité des Israéliens et des Palestiniens soutiennent toujours l'idée de deux États. Comme le dit Hussein Ibish de l'American Task Force on Palestine :

« Un jour, un accord sur la base de deux États risque de ne plus être possible, même si on n'en est pas encore là. Le moment où nous atteindrons le stade "d'impossibilité"...

ne sera pas, contrairement à ce qu'affirment les défenseurs de l'idée d'un seul État, le résultat d'un changement administratif, topographique ou au niveau des infrastructures qui résulteraient des activités israéliennes dans les territoires occupés. Il s'agira plutôt du moment où une masse critique d'Israéliens et de Palestiniens aura acquis la conviction qu'un accord de paix [sur la base de deux États] ne sera plus possible ou désirable. »⁸

Ce moment n'est pas encore arrivé. Donc, malgré les nombreux obstacles, les gens de gauche dotés d'un minimum de réalisme qui ne vivent pas dans la région ont le devoir de consacrer leurs énergies à soutenir les efforts diplomatiques visant à résoudre le conflit sur la base de deux États.

L'idée d'un seul État et la réalité

D'un côté, bien qu'il soit certainement possible d'imaginer une solution à un seul État et d'écrire des essais théoriques qui traitent du sujet, dans la réalité, cela serait infiniment plus difficile à mettre en pratique que deux États distincts. Si un seul État binational venait à être créé, il reposerait sur la dynamique malsaine où les Juifs israéliens de langue hébraïque deviendraient une minorité dirigée par une majorité palestinienne et musulmane.

Cela engendrerait un climat propice à la violence, semblable à celle qui est survenue en ex-Yougoslavie (et ailleurs), où des populations diverses ont été regroupées contre leur gré dans un même espace politique tout en exigeant d'elles qu'elles oublient l'animosité ainsi que les profondes différences ethniques, religieuses et linguistiques qui les séparent. C'est probablement l'une des raisons qui expliquent que 68 % des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza ont répondu, dans un sondage mené en septembre 2012, qu'ils s'opposaient à l'idée d'un seul État au sein duquel « *Arabes et Juifs seraient égaux* ». ⁹

Ainsi, ceux qui insistent pour la création d'un seul État s'opposent non seulement à la volonté des Israéliens, mais aussi à celle des Palestiniens dans les territoires occupés. Les sensibilités des deux peuples qui portent les traces psychologiques d'un lourd passé qui est la conséquence d'une absence d'indépendance nationale (discriminations, persécutions, dépossession, etc.) doivent être prises en compte lorsque vient le temps de proposer des solutions politiques pour la région.

De nombreux Juifs israéliens sont les enfants et petits-enfants de gens qui se sont installés en Israël parce qu'ils avaient désespérément besoin d'un refuge. Certains ont fui les nazis ou ont été déplacés par la Seconde Guerre mondiale. D'autres ont été contraints de fuir les pays arabes après la création de l'État hébreu. Plusieurs aussi étaient privés du droit de pratiquer leur religion ou ont fui l'antisémitisme en ex-URSS, au Yémen, en Éthiopie et ailleurs. Ils ont trouvé refuge dans le seul pays au monde où les Juifs sont majoritaires. Si les Juifs israéliens deviennent une minorité dans un État binational, il serait difficile d'imaginer qu'ils fassent confiance au gouvernement pour protéger leurs droits et leur sécurité physique. Il est impossible de les persuader de se mettre dans une telle situation.

Est-il contradictoire de se dire pro-Israël et progressiste à la fois ?

Le terme « pro-Israël » est trop souvent associé à un soutien automatique aux politiques du gouvernement israélien. Ceux qui se disent progressistes et pro-Israël à la fois ont une conception différente de ce que veut dire soutenir ce pays.

À nos yeux, un comportement pro-israélien consiste à aider les Israéliens et les Palestiniens qui luttent contre l'occupation de façons diverses (devant les tribunaux, en manifestant, etc.), et d'exiger des États-Unis qu'ils cessent de soutenir les visées expansionnistes de l'actuel gouvernement israélien. Nous considérons également qu'il est pro-Israël de protéger et promouvoir les droits des citoyens palestiniens d'Israël, la communauté LGBT+, les femmes, les immigrés, etc.

Même si cela peut paraître difficile à croire étant donné sa terrible réputation dans les milieux progressistes, il fut un temps où les gens de gauche s'étaient pris d'affection pour Israël.¹⁰ Ils sympathisaient avec la souffrance des survivants de l'Holocauste, le socialisme démocratique que l'État d'Israël a pratiqué pendant ses premières décennies, la puissance de son mouvement syndical, sans oublier ses communes d'inspiration libertaire, les fameux kibboutz.

Israël a beaucoup changé depuis. Par l'occupation et la colonisation des territoires conquis en 1967, ainsi que la montée de la droite israélienne, Israël a fini par désespérer ses sympathisants de gauche à l'étranger au point de se les aliéner. Mais l'esprit idéaliste et la sensibilité pour la justice sociale qui a autrefois animé les institutions de l'État d'Israël n'ont pas disparu. On les retrouve dans plusieurs mouvements sociaux et politiques qui sont actifs sur le terrain. Les encourager et tenter de réparer ce qui ne va dans la société israélienne est une tâche d'une importance vitale qu'il est nécessaire de soutenir. Mais que dire des actes militaires posés par Israël et le comportement de ses services de sécurité ? Concilier un engagement en faveur des droits de la personne et de la justice sociale, sans négliger la sécurité des Israéliens n'est pas toujours facile. Mais cela peut et

doit être fait. Les Israéliens vivent dans un environnement difficile. Et même si d'aucuns pensent que leur présence dans la région est de toute façon illégitime, il n'en demeure pas moins qu'ils sont là pour rester. Il est vrai toutefois que bien souvent, la droite israélienne utilise les craintes des Israéliens sur le plan sécuritaire pour justifier l'occupation des territoires palestiniens. Mais cela ne doit pas empêcher les gens de gauche de se sentir concernés par la sécurité autant des Juifs que et des Arabes qui vivent dans la région. Des questions légitimes peuvent être posées quant aux activités militaires israéliennes, ainsi qu'à la disproportion de certaines de ses ripostes à la violence palestinienne. Mais il faut reconnaître aussi que plus de mille civils israéliens ont été tués pendant la Seconde intifada. Force est de constater également que les missiles du Hamas dans la Bande de

Gaza et ceux du Hezbollah au Liban posent une menace réelle pour la population israélienne. Même ceux qui sont d'avis que les Israéliens portent une plus grande part de responsabilité que les Palestiniens pour l'absence de paix dans la région feraient bien de prendre au sérieux les craintes de la population israélienne. En effet, il est important de rappeler que plusieurs Israéliens qui veulent mettre fin à l'occupation sont réticents à l'idée de rendre les territoires sans obtenir de solides garanties sécuritaires en retour. Ignorer les craintes légitimes des Israéliens ou prétendre que leurs appréhensions sur le plan sécuritaire sont exagérées – comme le font certains à gauche malheureusement – n'est pas seulement contre-productif, c'est également le signe d'un manque réel d'empathie. ¹¹

Malgré tout, même si Israël a le droit de se protéger, à long terme, il n'y a aucune solution militaire au conflit. Les Israéliens ne peuvent pas se baser uniquement sur leurs forces armées, leur police et leurs services de sécurité pour assurer leur protection. Un accord négocié est primordial pour mettre fin à l'occupation, créer un État palestinien et garantir la sécurité des deux peuples. Les gestes, de part et d'autre, qui rendent un accord plus difficile devraient donc être condamnés par ceux qui veulent réellement la paix.



Les réfugiés palestiniens et leurs descendants devraient-ils se voir accorder un « droit au retour » ?

Le « droit au retour » des Palestiniens est l'un des enjeux les plus complexes de notre époque sur le plan émotionnel. Si l'on soupèse tous les arguments historiques et légaux, force est de constater que les deux parties possèdent des arguments de taille soit pour défendre ou rejeter le retour des réfugiés palestiniens des guerres de 1948 et 1967.

À cet effet, l'analyse que fait Leonard Fein du conflit nous aide à mieux aborder la question des réfugiés palestiniens :

« De nos jours, il est courant de parler des “récits divergents” qui animent le débat, mais le problème n’est ni de trouver lequel des récits est “juste” ni de les concilier. Le récit palestinien est juste. Le récit israélien est juste également. L’histoire joue différemment pour les deux peuples, et les deux parties sont coincées dans un statu quo qui ne satisfait personne. Droit contre droit, voilà la recette d’une tragédie.

*Le problème est de savoir comment aborder l’histoire et l’orienter dans une direction qui offre aux deux peuples la vie, la sécurité, l’espoir – et mettre fin à l’animosité débilite ainsi qu’au bain de sang pour construire un avenir meilleur. »*¹²

Une cruelle illusion

La résolution 194 des Nations-Unies, votée en décembre 1948, alors que la Première Guerre israélo-arabe touchait à sa fin, stipule « *qu’il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers.* »

Même si l'on est d'avis qu'un Palestinien résidant à Toronto ou dans un camp de réfugiés au Liban possède moralement le droit de retourner dans la maison de ses arrière-grands-parents à Jaffa, les réalités du conflit ne devraient pas être ignorées : l'immense majorité

des Israéliens n'accepte pas l'idée du retour des Palestiniens dans leurs anciennes demeures en Israël. Ils considèrent à juste titre que cela mettrait fin à l'existence d'Israël, car les Juifs y deviendraient minoritaires.

Ainsi, ceux qui à gauche traitent du droit au retour comme d'un but non négociable ne font pas qu'émettre de vœux pieux, ils pratiquent aussi la pensée magique. Ce faisant, ils contribuent à perpétuer une cruelle illusion dans la diaspora palestinienne, en encourageant les réfugiés à croire - à tort - qu'ils pourront retourner un jour vivre en Israël.

Il est possible de reconnaître aux Palestiniens un « droit » au retour tout en comprenant également que l'application de ce droit est impraticable. Insister sur sa mise en pratique viendrait créer des obstacles insurmontables qui empêcheraient la signature d'un accord de paix. C'est pour cela que lors des négociations passées, Israéliens et Palestiniens ont discuté d'une solution qui permettrait aux réfugiés palestiniens d'immigrer dans le futur État palestinien et de recevoir d'importantes compensations, sans toutefois s'installer en Israël même - bien que certains d'entre eux auraient l'occasion de le faire dans le cadre de la réunification familiale.

Il est clair que pour plusieurs Palestiniens, accepter cette solution implique de leur part l'abandon d'un but tout à fait compréhensible auquel ils sont attachés de longue date. Mais ce conflit ne peut pas être résolu sans réaliser les aspirations nationales des deux peuples. Cela implique nécessairement la création de deux États. Il faut bien se rendre compte que si les deux parties ne font pas de compromis, le cauchemar que vivent les deux peuples se poursuivra.



Le mouvement BDS est attirant pour ceux qui sont frustrés par les politiques d'Israël et qui veulent prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la souffrance des Palestiniens. Cette attitude est compréhensible. Certains sont portés à se dire : puisque rien d'autre ne semble fonctionner, pourquoi ne pas faire pression sur Israël en boycottant ses produits et en mettant fin à la coopération avec ses institutions académiques et culturelles? Pourquoi ne pas essayer, se disent-ils?

Les défenseurs d'Israël qui dépeignent le mouvement BDS tout entier comme un effort délibéré visant à détruire l'État d'Israël simplifient beaucoup les choses. Ce ne sont pas tous ceux qui participent au boycott d'Israël qui veulent sa disparition. Certains souhaitent uniquement qu'Israël mette fin à la construction de colonies en Cisjordanie, aux discriminations contre les citoyens palestiniens d'Israël, etc. D'ailleurs, il y a des gens qui se disent sionistes et qui réclament un boycott des produits issus des colonies en Cisjordanie - qu'il faut distinguer du boycott de l'État d'Israël dans son ensemble.¹³

Ceci dit, les leaders du mouvement BDS ne cachent par leur antipathie envers l'État juif. Ils ont d'ailleurs publiquement réclamé son démantèlement.¹⁴ Même Norman Finkelstein, un critique virulent de l'État d'Israël, a dénoncé le mouvement BDS car il vise « la fin d'Israël ». Ceux qui en doutent devraient se rappeler que l'une des trois revendications de BDS est le retour des réfugiés palestiniens qui aurait pour effet de réduire les Juifs au rang de minorité au sein même des frontières internationalement reconnues d'Israël.¹⁵ Cela devrait suffire pour convaincre les gens de gauche attirés par BDS, mais qui ne souhaitent pas pour autant la destruction d'Israël, de ne pas appuyer ce mouvement.

De plus, BDS nuit aux forces progressistes en Israël qui œuvrent pour la justice sociale et les droits humains. En effet, le mouvement BDS fait le jeu de la droite israélienne qui cultive l'idée selon laquelle « tout le monde est contre nous ». La droite israélienne gagne plus, et non moins d'influence politique quand elle parvient à mettre toute la gauche dans le même panier « anti-israélien ». Elle en profite alors pour affirmer que les activistes qui luttent contre les politiques du gouvernement israélien aident ceux qui veulent détruire le pays.

BDS ne propose pas de solution politique

BDS est incapable de fournir une solution politique qui mènerait d'un point A à un point B. Les dirigeants de ce mouvement s'accrochent vaguement à la vision fantasmée selon

laquelle, un jour, les Israéliens se sentiront tellement isolés et soumis à tant de pressions extérieures qu'ils demanderont la fin de l'occupation ainsi que d'autres changements importants.

Ils ont tort. Israël possède l'une des économies les plus solides et les plus stables. Donc, même si le boycott économique et d'autres mesures allant dans cette direction gagnaient en popularité, cela prendrait plusieurs années avant qu'elles n'aient un impact significatif sur le quotidien des Israéliens ou qu'elles ne poussent cet État à changer de politique. Ni les Palestiniens ni les Israéliens n'ont intérêt à faire perdurer le conflit au risque d'hypothéquer les générations futures.

Finalement, le mouvement BDS tient pour acquis, de façon erronée, qu'il n'y a qu'un seul coupable dans ce conflit et qu'Israël est entièrement responsable du manque de progrès vers la paix et la coexistence. En fait, les deux parties ont leur part de responsabilité. Des deux côtés, des erreurs ont été commises. Exercer des pressions internationales sur une seule des parties est donc non seulement contre-productif, mais aussi injuste.

Le sionisme est-il une forme de racisme ?

En 1975, les Nations-Unies ont voté une résolution assimilant le sionisme à une forme de racisme. Heureusement, en 1991, une très grande majorité des États membres ont voté pour abroger cette résolution partielle et injuste.

Le racisme fait généralement référence à la croyance selon laquelle certains groupes ethniques sont intrinsèquement supérieurs aux autres. Parfois, ce terme est aussi utilisé pour faire référence aux discriminations à l'endroit de gens sur la base de leurs origines. Malheureusement, il n'est pas difficile d'identifier des cas de racisme anti-arabe dans la société israélienne. On en retrouve même chez certains membres de la Knesset (le Parlement). Les cas de discrimination contre les citoyens palestiniens d'Israël sont aussi très fréquents.

Mais dans son essence, le sionisme - le mouvement ayant pour but de préserver un foyer national pour le peuple juif - n'est pas raciste de manière inhérente, contrairement à ce que certains à gauche affirment. ¹⁶

Pour les Juifs européens confrontés aux pogroms et aux discriminations au XIXe et au XXe siècle, le sionisme était un mouvement de libération nationale conçu comme une réponse au racisme. Les sionistes de la période qui a précédé la création d'Israël réclamaient ce qui était, et qui est considéré aujourd'hui encore comme un droit humain fondamental: l'autodétermination nationale.

Il y a eu, et il subsiste encore, différentes formes de sionisme. L'un des précurseurs du sionisme, Ahad Ha'am, considérait que la Palestine devrait être le centre spirituel et culturel du peuple juif, mais non un État ayant pour mission d'absorber tous les Juifs de la diaspora. Il dénonçait d'ailleurs ceux qui exprimaient des opinions racistes envers les Arabes. ¹⁷ Plusieurs sionistes progressistes de la période qui a précédé la création d'Israël, comme Martin Buber et Judah Magnes – le président de l'Université hébraïque de Jérusalem –, favorisaient l'idée d'un État binational semblable à celui qui est défendu aujourd'hui par certains à gauche. (18) Ils n'ont pas remporté le combat idéologique. Mais leur volonté de protéger les droits des Arabes palestiniens était partagée par les sionistes socialistes qui dirigeaient Israël pendant ses premières années.

Les fondateurs d'Israël défendaient l'égalité

Les fondateurs d'Israël ne souhaitent pas infliger à leurs voisins arabes la même oppression raciste que les Juifs ont subie. C'est l'une des raisons fondamentales qui expliquent pourquoi, en 1948, les leaders sionistes se sont fait un point d'honneur de stipuler dans la Déclaration d'indépendance d'Israël que :

« L'État d'Israël... sera fondé sur la liberté, la justice et la paix selon l'idéal des prophètes d'Israël ; il assurera la plus complète égalité sociale et politique à tous ses habitants sans distinction de religion, de race ou de sexe ; il garantira la liberté de culte, de conscience, de langue, d'éducation et de culture ; il assurera la protection des lieux saints de toutes les religions... »

L'affirmation selon laquelle le sionisme est raciste est parfois faite par des critiques qui s'opposent à l'idée même du nationalisme et du concept d'États-nation - qu'ils perçoivent comme des anachronismes qui font le nid du racisme. Toutefois, la Déclaration universelle des droits de l'homme (Article 15) déclare que *« tout individu a droit à une nationalité »* et *« Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité. »*

Pour les Juifs, au milieu du XXe siècle, exercer des droits nationaux dans une patrie juive était également une simple question de survie. Amos Oz, un critique de longue date de la politique de colonisation d'Israël dans les territoires palestiniens, défend le sionisme par une métaphore saisissante :

« L'entreprise sioniste n'a d'autre justification que celle du droit d'un homme qui se noie de s'agripper à la seule planche qui peut le sauver... Il y a une différence fondamentale entre un homme qui se noie, qui s'agrippe à une planche et s'y fait une place en poussant ceux qui sont assis dessus... et un homme qui se noie et qui garde toute la planche pour lui tout seul. » ¹⁹

L'identité nationale juive

Certains des critiques d'Israël et du sionisme vont jusqu'à affirmer que les Juifs ne constituent pas un véritable peuple qui possède des droits nationaux; qu'un Juif pratiquant du Yémen n'a rien en commun avec un laïc qui se définit comme juif à Boston ou à Londres. Elias Baumgarten donne une bonne réponse à cette affirmation :

« Ce qui unit un « peuple » est une question complexe et cela diffère d'une nation à une autre. Les Palestiniens dispersés à travers le monde, comme les Juifs, ne partagent plus une langue et n'ont jamais partagé de religion commune. Pourtant, il serait présomptueux de dire de celui qui se sent Palestinien qu'il est en réalité "Américain" ou "Jordanien" ou même, comme les dirigeants israéliens le disaient autrefois, simplement un "Arabe" doté d'aucune identité distincte. Au final, l'appartenance ou non d'un individu à un "peuple" repose plus raisonnablement sur l'interrogation suivante : fait-il partie d'un groupe qui se perçoit comme partageant une identité commune? »²⁰

L'idéal et la réalité

Est-ce qu'Israël a réussi à être à la hauteur des idéaux égalitaires de ses pères fondateurs? Non. Loin de là. Les citoyens palestiniens d'Israël jouissent du droit de vote. En théorie, ils bénéficient également des autres droits civiques qui sont alloués aux Juifs. Mais en pratique, les Juifs bénéficient d'une panoplie de privilèges et autres avantages. La Loi du retour, par exemple, accorde automatiquement aux Juifs de la diaspora qui souhaitent

immigrer en Israël la citoyenneté du pays. Cette loi ne s'applique pas aux non Juifs. Comme il a été dit plus tôt, les Arabes qui vivent en Israël font face à diverses discriminations. De plus, au cours des dernières années, le traitement par Israël des réfugiés africains requérant l'asile a parfois été carrément honteux.

Mais plusieurs autres démocraties possèdent une culture ethnique distincte analogue à la culture juive d'Israël, et elles font face aux mêmes défis. Ils célèbrent leurs histoires, coutumes et traditions distinctes. Leurs lois en matière d'immigration sont souvent restrictives et favorisent des nationalités précises. Par exemple, ceux qui sont nés à l'extérieur de la France sont éligibles à la nationalité française si un seul de leur parent est

Français. La Grèce accorde un droit au retour aux membres de la diaspora grecque, mais n'en accorde aucun aux descendants des Turcs ou des Chams albanais qui ont été expulsés du pays après la Première et la Seconde Guerre mondiale. Au sein de ces pays, comme en Israël, ceux qui veulent concilier nationalisme et libéralisme essayent de protéger leurs identités nationales, tout en s'assurant que les minorités religieuses et culturelles puissent bénéficier des mêmes droits, de l'égalité des chances et d'un rôle à jouer dans le futur du pays. (Voir la note 21 pour approfondir la discussion.)

Le sionisme, comme l'État d'Israël lui-même, est en constante évolution. Les pères fondateurs d'Israël adhéraient plus aux valeurs universelles des droits de la personne et de justice sociale que la plupart des dirigeants politiques de leur époque. Les discriminations qui existent en Israël aujourd'hui constituent une trahison de leurs idéaux, et non leur réalisation.



Le « nettoyage ethnique » est-il inhérent au sionisme ?

L'une des accusations récurrentes contre le sionisme est qu'il repose sur le « nettoyage ethnique » des Palestiniens qui aurait été mené de manière systématique afin de créer l'État d'Israël. Selon ce discours, les Juifs sont venus d'Europe avec l'idée en tête d'expulser la population arabe. Certains affirment même que les Juifs israéliens continuent de mener cette politique aujourd'hui encore.

Le nettoyage ethnique est, selon la définition que donne Wikipédia : « *une politique¹ et une pratique visant à faire disparaître d'un territoire un groupe en fonction de son identité ethnique et en utilisant la force ou l'intimidation* ». Ce terme est très controversé. Toutefois, il faut bien reconnaître que ceux qui l'utilisent font référence à des faits historiques troublants dans l'histoire d'Israël.

Ceux qui défendent l'idée qu'un nettoyage ethnique a bel et bien eu lieu, comme l'historien israélien Ilan Pappé, citent souvent des déclarations faites par des dirigeants sionistes de la période qui a précédé la création d'Israël, en faveur du transfert volontaire des Arabes palestiniens.²² Par exemple, Theodor Herzl a fait référence à l'idée du transfert dans son journal [une fois seulement], et cette idée a été appuyée par d'autres figures importantes du mouvement sioniste avant la création d'Israël. Mais il est à la fois possible de reconnaître et de réfuter l'accusation selon laquelle les sionistes avaient conçu un plan prémédité pour expulser violemment leurs voisins arabes.

Les propositions de partage du territoire

L'une des façons de répondre à l'accusation de nettoyage ethnique est de citer les déclarations faites par les dirigeants sionistes avant la création de l'État d'Israël, exprimant un désir de partager le territoire avec les Arabes. Il ne faut pas oublier non plus qu'à plusieurs reprises, ils ont proposé des arrangements politiques qui auraient permis une coexistence pacifique entre les deux communautés. Certaines de ces propositions ont été faites par les mêmes dirigeants qui ont plus tard défendu l'idée d'un transfert de populations. (23)

En 1929, David Ben Gurion – qui est devenu plus tard le tout premier, premier ministre de l'histoire d'Israël – a proposé l'idée d'un seul État binational, même si plus tard, il a jugé l'idée irréaliste. ²⁴ En 1931, il a d'ailleurs écrit que « *La communauté arabe de Palestine est une composante organique et inséparable du paysage. Elle fait partie prenante du pays. Les Arabes travaillent la terre et resteront* ». ²⁵ D'ailleurs, certaines des propositions faites par les dirigeants sionistes de partager le territoire ont été présentées lors d'entretiens privés. Il ne s'agissait donc pas de gestes conçus à des fins de relations publiques. S'il y avait eu un plan préconçu de longue date visant à expulser les Arabes, pourquoi les Juifs ont-ils investi tant d'énergie à concevoir des plans ayant pour but de vivre avec eux ? D'ailleurs, toutes les suggestions de rapprochement ont été

sommairement rejetées par les dirigeants arabes palestiniens locaux – à quelques exceptions près.

...et le transfert des Arabes

Il est vrai que l'idée d'un transfert volontaire et pacifique de populations s'inscrivant dans le cadre d'un règlement diplomatique a gagné en popularité au sein de la direction sioniste du milieu à la fin des années 1930. Mais rappeler le contexte est primordial : à l'époque, la région était aux prises avec une flambée de violence déclenchée par les Arabes palestiniens, mieux connue sous le nom de « Révolte arabe ». À cela s'ajoutait le refus de ces derniers d'accepter toute immigration juive - dans le contexte de la prise du pouvoir par les nazis en Allemagne et de l'intensification des persécutions antisémites. Étant donné les circonstances, une confrontation violente entre Arabes et Juifs paraissait quasiment inévitable. Un arrangement à l'issue duquel une partie de la population arabe serait relocalisée à l'extérieur des frontières de la Palestine apparaissait donc comme une solution visant à prévenir un conflit ethnique, afin d'éviter la guerre. ²⁶

Cette idée paraît inhumaine et cruelle de nos jours. À l'époque, toutefois, séparer les groupes ethniques et religieux susceptibles de s'affronter par le moyen de transferts de populations paraissait tout à fait raisonnable. Il en est demeuré ainsi y compris parmi les dirigeants les plus modérés avant et après la Seconde Guerre mondiale. ²⁷ Les échanges de populations entre musulmans et Hindous dans le subcontinent indien, de même que la création du Pakistan, n'en sont qu'un exemple parmi tant d'autres.

Une tragédie pour laquelle les responsabilités sont partagées

Que dire des 700 000 Arabes palestiniens qui ont perdu leurs demeures en 1947 et 1948, au cours de la confrontation militaire que les Israéliens qualifient de « Guerre d'indépendance » et que les Palestiniens qualifient de « Nakba » (catastrophe) ? Ce qui est arrivé aux réfugiés palestiniens est une terrible tragédie pour laquelle les responsabilités sont partagées. Mais le récit sioniste traditionnel est juste dans son affirmation principale: les Arabes palestiniens et les armées arabes ont déclenché la guerre qui est à l'origine du problème des réfugiés palestiniens. Les Juifs n'ont pas voulu de cette guerre. Il est impossible de savoir si un problème de réfugiés aurait existé sans elle.

Cette guerre fut brutale. Des deux côtés, des combattants ont commis des atrocités. Une partie de la population arabe a été expulsée de force des villages et des quartiers qui furent utilisés pour attaquer les Juifs. Et presque toutes les traces de centaines de villages arabes furent effacées par les Israéliens après la fin des hostilités. Cependant, il est aussi vrai que les villages arabes dont les résidents n'ont pas attaqué les Israéliens furent, généralement, laissés tranquilles.²⁸

Le comportement de certains des combattants juifs au cours de la période violente qui a marqué la naissance d'Israël est moralement indéfendable, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont appliqué une politique de nettoyage ethnique. Ce terme est généralement associé au type de massacres de civils perpétrés par les ultranationalistes serbes dans l'ancienne Yougoslavie, ou encore au massacre sanguinaire des Tutsis au Rwanda. Ceux qui mettent les combattants sionistes de 1947 et 1948 dans la même catégorie déforment une réalité historique beaucoup plus complexe.

L'historien Benny Morris est l'auteur de descriptions sans concessions du comportement des Israéliens, y compris de violentes expulsions de Palestiniens au cours de cette guerre. Il en a conclu que lorsque les Palestiniens furent expulsés, c'était généralement le résultat de considérations purement militaires. Elles étaient basées sur les jugements tactiques de ce qui était nécessaire pour gagner une guerre que les Juifs n'ont pas déclenchée, et qu'ils ne pouvaient pas se permettre de perdre. Il considère ainsi qu'il « *n'y avait pas de plan sioniste ou de politique d'expulsion totale de la population arabe, ou de nettoyage ethnique* »*.

Le lobby pro-Israël domine-t-il le gouvernement américain ?

L'accusation selon laquelle les Juifs américains proches de la droite israélienne « contrôlent » la politique des États-Unis au Moyen-Orient s'accompagne parfois d'accusations qui sont ouvertement antisémites - « les Juifs contrôlent les médias », « les banquiers et investisseurs juifs contrôlent l'économie », etc. Cependant, il n'est pas antisémite de dire que ceux qui exigent un soutien sans réserve des États-Unis pour tout ce que fait Israël sont très influents. C'est une évidence.

Ces gens-là ont créé une créature politique que l'on peut qualifier de « lobby israélien traditionnel ». Ce lobby suscite la crainte au Congrès – qu'elle soit justifiée ou non – quant à ses moyens et son influence. Cette même peur a poussé certains présidents américains à hésiter avant d'exprimer ouvertement leurs désaccords avec Israël. Elle les a aussi dissuadés de faire pression sur ce pays afin qu'il mette fin à sa politique de colonisation dans les territoires occupés, ou encore à adopter une politique plus équilibrée et plus engagée sur le front israélo-palestinien.

Le mythe du lobby tout puissant

Toutefois, ce lobby n'est pas ce tentacule hyperpuissant communément décrit par ses détracteurs. Contrairement à ce que certains prétendent, il ne parvient pas toujours à ses fins. Ceux qui s'opposent à ses activités se doivent de connaître ses forces et ses pratiques réelles, au risque de verser dans l'exagération.

Le groupe de pression le plus puissant qui défend le gouvernement israélien s'appelle AIPAC (American Israel Public Affairs Committee). Ses activités visent essentiellement le Congrès américain. Mais le Congrès ne possède qu'une influence restreinte sur la politique étrangère américaine. Ce pouvoir est la prérogative du président. Samuel Lewis, l'ancien ambassadeur américain en Égypte et en Israël a déclaré que « *l'histoire démontre que lorsque les présidents sont déterminés à poser des gestes qui sont dans l'intérêt des États-Unis, le lobby finit par plier* ». ²⁹

Citant les confrontations entre le président George H.W. Bush et le premier ministre israélien Yitzhak Shamir, ainsi que la défense impopulaire des droits des Palestiniens par

le président Jimmy Carter, Lewis indique que : « *La Maison-Blanche peut avoir le dessus. Les présidents ont beaucoup plus de liberté qu'ils ne le croient. Si un président veut se tenir debout contre le lobby, il le peut.* »³⁰

L'AIPAC, ainsi que les autres organisations juives qui partagent les mêmes idées, ont prospéré en partie à cause de la crainte fort répandue selon laquelle leur argent domine le système politique américain, et que n'importe quel politicien qui exprimerait un désaccord avec eux se verrait intimidé et financièrement pénalisé. Par le passé, il y a bel et bien eu des campagnes lancées par le « lobby israélien traditionnel » contre des législateurs qui ont exprimé leur désaccord avec Israël. Les dons ont afflué dans les coffres de ceux qui se sont présentés contre eux.

Cela dit, pour la plupart des membres du Congrès et des candidats qui se présentent aux élections, le montant des contributions politiques par le « lobby israélien traditionnel » n'est pas aussi important qu'on ne le pense. Le Center for Responsive Politics établit une classification des dons au Congrès selon les « industries ». Pour les élections de 2012, l'industrie soi-disant « pro-Israël » arrivait seulement en 25 e position. Elle n'a contribué qu'à hauteur de 9,9 millions de dollars, ce qui est nettement insuffisant pour contrôler la politique du gouvernement américain. À titre de comparaison, la contribution des avocats et des firmes juridiques a dépassé les 54 millions de dollars.³¹

Les donateurs individuels très marqués à droite sur l'échiquier politique, comme Sheldon Adelson, lors des élections de 2012, ont tenté d'utiliser les donations partisans pour changer la politique des États-Unis à l'endroit d'Israël. Mais Adelson a échoué. Presque tous les candidats qu'il a soutenus ont perdu.

L'alternative pro-Israël est pro-paix

La meilleure façon de concurrencer le lobby qui défend la droite israélienne n'est pas de se plaindre sans cesse de son influence. Il faut plutôt organiser une alternative politique tangible. Heureusement, une importante partie des électeurs et donateurs juifs américains souhaite changer le contexte dans lequel la politique américaine au Moyen-Orient prend forme. Ces dernières années, des organisations pro-Israël et pro-paix, comme J Street, Americans for Peace Now ou encore Ameinu ont gagné en popularité et en influence à Washington. Ils travaillent souvent en tandem avec des groupes chrétiens comme

Churches for Middle East Peace et des organisations arabes tels que l'Arab American Institute.

Certains militants anti-israéliens d'extrême-gauche dénigrent les groupes juifs progressistes qui se définissent comme pro-Israël et pro-paix. Cette critique est signe d'une réelle étroitesse d'esprit de leur part. Si l'on souhaite que la politique américaine au Proche-Orient joue un rôle positif et qu'elle encourage la paix, il est opportun de défendre les efforts visant à donner aux politiciens américains une plus grande latitude pour exprimer leur désaccord avec la droite israélienne. C'est pour cela qu'il faut aider les groupes pro-Israël et pro-paix à gagner en influence politique afin qu'ils puissent agir comme un contrepoids au « lobby israélien traditionnel ».

Groupes qui donnent aux membres du Congrès 2012

Rang	Groupes d'intérêts	Total remis
1	Avocats/ firmes juridiques	54 367 417
2	Retraités	51 648 402
3	Professionnels de la santé	41 275 602
4	Titres/investissements	38 468 802
5	Immobilier	33 301 180
6	Assurances	28 660 484
7	Comités d'action politique	27 465 652
8	Lobbyistes	22 238 895
9	Pétrole et Gaz	19 816 385
10	Produits pharmaceutiques et de la santé	18 816 385
11	Banques commerciales	15 674 313
12	Télévision/ Films/ Musique	15 106 601
13	Utilités électriques	14 713 642
14	Secteur financier	14 609 089
15	Manufactures/distribution	13 770 951
16	Services dans le domaine des affaires	12 912 010
17	Informatique/ internet	12 622 071
18	Hôpitaux/ cliniques	12 359 662
19	Production agricole	12 100 208
20	Syndicats de la fonction publique	11 275 328
21	Entrepreneurs généraux	10 551 923
22	Services dans le domaine de la santé	10 321 989
23	Éducation	10 281 468
24	Syndicats - domaine de la construction	10 146 287
25	Pro-Israël	9 949 143

À propos d'Ameinu

Ameinu, « notre peuple » en hébreu, est un regroupement de Juifs sionistes progressistes nord-américains. En conjuguant notre attachement pour Israël et notre amour pour nos pays respectifs, nous mobilisons des Juifs de tous âges qui cherchent à faire progresser la justice sociale et économique à la fois en Israël, aux États-Unis et au Canada.

Nous savons qu'une paix durable entre Israël et ses voisins est essentielle à la survie d'un État juif et démocratique. C'est pour cela que nous cherchons à organiser les soutiens dans la communauté juive nord-américaine pour une paix négociée entre Israéliens et Palestiniens sur la base de deux États.

Notes et références

1 Voir, par exemple, <http://isitapartheid.org/facts01.html>

2 Pogrund, B. (2005). Apartheid? Israel is a democracy in which Arabs vote. *Focus 40*. Repéré à http://www.mideastweb.org/israel_apartheid.htm

3 Goldstone, R. (2001, 31 octobre). Israel and the apartheid Slander, *New York Times*. Repéré à (<http://www.nytimes.com/2011/11/01/opinion/israel-and-the-apartheid-slander.html>)

4 Beinart, P. (2012, 18 mars) To Save Israel, Boycott the Settlements. *New York Times*. Repéré à <http://www.nytimes.com/2012/03/19/opinion/to-save-israel-boycott-the-settlements.html>

5 Voir, par exemple, (2007, 29 novembre) The One State Declaration. *Electronic Intifada*. Repéré à <http://electronicintifada.net/content/one-state-declaration/793>

6 Strenger, C. (2012, 7 septembre) We've lost : It's time to think about one state. *Haaretz*. Repéré à <https://www.haaretz.com/blogs/strenger-than-fiction/we-ve-lost-it-s-time-to-think-about-one-state-1.463460>

7 Oppenheimer, Y. (2012, 6 septembre) Everything is Reversible. *Yediot Aharonot*. Repéré à <https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-4277801,00.html>

8 Ibish, H. (2009) What's Wrong With The One State Agenda. *American Task Force on Palestine*.

9 Eldar, A. (2011, 20 septembre) Majority of Palestinians. Israelis Say Attack on Iran Would Result in a Major War, *Haaretz*, Repéré à <http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/poll-majority-of-palestinians-israelis-say-attack-on-iran-would-result-in-major-war-1.465863>

10 Radosh, R. Radish A. (2008) Righteous Among the Editors : When the Left Loved Israel. *World Affairs*. Repéré à <http://www.worldaffairsjournal.org/article/righteous-among-editors-when-left-loved-israel>

11 Fleshler, D. (2011, 13 juin) Philip Weiss and the Inconvenient Truth of Suicide Bombers. *Realistic Dove*. Repéré à <http://www.realisticdove.org/archives/451>

12 Fein L. (2012, 4 avril) The Future of Israel : Liberal Zionists Speak Out. *Huffington Post*. Repéré à http://huffingtonpost.com/leonard-fein/liberal-zionists-not-an-oxymoron_b_1432006.html

13 Beinart, Op. Cit

14 Voir, par exemple, (2009, 30 mai) An Interview With Omar Barghouti, *The Electronic Intifada*.

Repéré à <http://electronicintifada.net/content/boycotts-work-interview-omar-barghouti/8263>
« Je suis complètement et catégoriquement contre le binationalisme parce qu'il prend pour acquis qu'il y a deux nations dotées de revendications morales égales sur le territoire et ainsi, que nous devons accommoder leurs droits nationaux respectifs. Je m'y oppose complètement, mais cela prendrait trop de temps à expliquer pourquoi. Je m'en tiendrai donc au modèle que je soutiens, celui d'un État laïc et démocratique : une personne, un vote – peu importe l'ethnicité, la religion, la nationalité, le sexe, et ainsi de suite. »

15 (2012) Entrevue de Norman Finkelstein [Fichier vidéo] Repéré à <http://vimeo.com/36854424>

16 Christison K, Christison B. (2003, 5 novembre) Zionism as Racist Ideology, *Counterpunch*. Repéré à <http://www.counterpunch.org/2003/11/05/zionism-as-racist-ideology>

17 Pour quelques citations, voir la page sur Ahad Ha'am sur Wikipedia
http://en.wikipedia.org/wiki/Ahad_Ha'am

18 Reisel D. The History of the Original Brit Shalom. Repéré à <http://www.britshalom.org/background.htm>

19 Oz, A. (publication originale en 1967 dans l'édition de Carol Diamant intitulée Zionism : The Sequel). (1998) The Meaning of Homeland. Hadassah, 248-254.

20 Baumgarten. E. (2007) In Search of a Morally Acceptable Nationalism. *Journal of Ecumenical Studies*, 42 (3, été)

21 Le nationalisme a acquis une mauvaise réputation dans plusieurs milieux car il fut un vecteur de xénophobie, ce qui a eu pour conséquence des atrocités innommables. Toutefois, les défenseurs du « nationalisme libéral » ou du « nationalisme culturel » font remarquer que partager une identité commune, et avoir le sentiment d'appartenir à un groupe plus large que sa famille ou son voisinage immédiat, répondent à un besoin humain fondamental. Pour citer Yael Tamir : « L'appartenance à une nation est un facteur constitutif d'une identité personnelle... La capacité des individus de mener une vie satisfaisante et de gagner le respect des autres, dépend – sans que ce ne soit une garantie de réussite - de leur capacité à se percevoir comme des membres actifs d'une communauté digne de ce nom. Une existence nationale digne, sécurisée et florissante, contribue ainsi grandement au bien être des individus. Voir Yael Tamir (1995) *Liberal Nationalism*. Princeton : Princeton University Press, 73. Des défis de taille apparaissent lorsque des communautés ou des groupes qui se perçoivent comme des nations essayent d'exercer leurs droits nationaux sur un territoire. Mais cela ne vient pas pour autant nier le droit à l'autodétermination nationale – qu'il s'agisse des Juifs, des Français ou des Algériens.

22 Pappé, I. (2006) *The Ethnic Cleansing of Palestine*. Londres : Oneworld Publications.

23 Lewis M. The Expulsion of Palestinian Arabs and Ethnic Cleansing, *Middle East Piece*. Repéré à <http://www.middleeastpiece.com/expulsion.html>

24 Goldstein, Y. (1988) David Ben-Gurion and the Bi-national idea in Palestine, *Middle Eastern Studies*, 460-472

25 Teveth, S. (1995) *Ben-Gurion and the Palestinian Arabs : From Peace to War*. Oxford : Oxford University Press. 5-6

26 Ibid., Lewis

27 Schechtman, J.B. (1947) *European Population Transfers, 1939-1945*. Oxford : Oxford University Press.

28 Il existe de nombreux livres traitant de la première guerre israélo-arabe. On y retrouve plusieurs explications contradictoires de ce qui s'y est produit et des raisons pour lesquelles certains actes ont été posés. Comme bonne introduction, notons le livre de Benny Morris : 1948 : *A History of the First Arab-Israeli War* (Yale University Press, 2008). Soulignons également: Sami Adwan et. al. : *Side by Side : Parallel Histories of Israel-Palestine* (New Press, 2011)

29 Fleshler D (2009) *Transforming America's Israel Lobby : The Limits of Its Power and the Potential for Change*. College Park : Potomac

30 Ibid, 13

31 Center for Responsive Politics. (2012) *Top Interest Groups Giving to Members of Congress, 2012 Cycle*. Repéré à <http://www.opensecrets.org/industries/mems.php>